

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Encre de Chine rechargeable

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**

Legamaster International B.V.

Kwinkweerd 62

Postbus 111

7240 AC Lochem

The Netherlands

N° de téléphone +31 (0) 573-713000

**Service émetteur / téléphone**

+31 (0) 573-713000

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):

+49 (0)30 30686 790 (Giftnotruf Berlin)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 2; H411

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 2; H225

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH07



SGH09

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2019

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur à sec, de la mousse ou du CO <sub>2</sub> pour l'extinction.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

### 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique

Solution alcoolique de pigments organiques, de liants et d'additifs.

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	<b>éthanol</b>				
	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225	61,00	- 63,00	% en poids
2	<b>propane-2-ol</b>				
	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25-0085	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336		15,00	% en poids
3	<b>Maléate de bis(2-éthylhexyle)</b>				
	142-16-5 205-524-5 - 01-2119524002-60	STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 1; H410	7,00	- 9,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

#### Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2019

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**Agent d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools; extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

**Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Porter un vêtement de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants; Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Acide nitrique; Acide sulfurique; Peroxydes

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Alcool éthylique			
	VLE (courte durée)	9500 mg/m <sup>3</sup>	5000 ppm
	VLE (8h)	1900 mg/m <sup>3</sup>	1000 ppm
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Alcool isopropylique			
	VLE (courte durée)	980 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm

#### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

##### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5 200-578-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	343	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	950	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1900	mg/m <sup>3</sup>
2	propane-2-ol			67-63-0 200-661-7	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	888	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	500	mg/m <sup>3</sup>
3	Maléate de bis(2-éthylhexyle)			142-16-5 205-524-5	
	dermale	(chronique) à long terme	local	3,91	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,42	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1,95	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,95	mg/m <sup>3</sup>

##### valeurs DNEL ( consommateur )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5 200-578-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	87	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	206	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	950	mg/m <sup>3</sup>

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2019

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

2	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	114	mg/m <sup>3</sup>
	<b>propane-2-ol</b>			<b>67-63-0</b> <b>200-661-7</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systemique	26	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	319	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	89	mg/m <sup>3</sup>

**valeurs PNEC**

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	<b>éthanol</b>		<b>64-17-5</b> <b>200-578-6</b>	
	Eau	eau douce	0,96	mg/L
	Eau	eau marine	0,79	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,6	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,75	mg/L
	sol	-	0,63	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	580	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,72	g/kg
	concerne : alimentaires			
2	<b>propane-2-ol</b>		<b>67-63-0</b> <b>200-661-7</b>	
	Eau	eau douce	140,9	mg/L
	Eau	eau marine	140,9	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	552	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	552	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	140,9	
	sol	-	28	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2251	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	160	mg/kg
	concerne : aliments			
3	<b>Maléate de bis(2-éthylhexyle)</b>		<b>142-16-5</b> <b>205-524-5</b>	
	Eau	eau douce	0,001	mg/L
	Eau	eau marine	0,0001	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	15,95	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	1,595	mg/kg
	sol	-	3,19	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L

**8.2 Contrôle de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

**Equipement de protection individuelle**
**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

**Protection des yeux / du visage**

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

**Protection des mains**

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2019

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Epaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>=	8	h
Matériau approprié	caoutchouc fluoré (Viton)		
Epaisseur du matériel		0,4	mm
Temps de passage	>=	8	h
Matériau approprié	Polychloroprene		
Epaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>=	2	h

**Divers**

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat/Couleur</b>	
liquide	
bleu	
<b>Odeur</b>	
odeur d'alcool	
<b>Seuil d'odorat</b>	
Donnée non disponible.	
<b>pH</b>	
Valeur	3 - 9
<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>	
Valeur	78,3 °C
<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>	
Valeur	-114,5 °C
<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	12 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
Valeur	425 °C
<b>Propriétés comburantes</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Propriétés explosives</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>	
Valeur	3,5 % en vol
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Valeur	15,0	% en vol	
<b>Pression de vapeur</b>			
Valeur	59	hPa	
Température de référence	20	°C	
<b>Densité de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Taux d'évaporation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Solubilité dans l'eau</b>			
Remarque/s	miscible		
<b>Solubilité(s)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
log Pow		0,05	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		
<b>Viscosité</b>			
Valeur	7,5	- 12	cP
Température de référence		20	°C
Type	dynamique		

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

### 10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Acide nitrique; Acide sulfurique; Peroxydes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité orale aiguë</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2019

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

1	éthanol	64-17-5	200-578-6
DL50		10740	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
DL50		5840	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	Maléate de bis(2-éthylhexyle)	142-16-5	205-524-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

**Toxicité dermale aiguë**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Maléate de bis(2-éthylhexyle)	142-16-5	205-524-5
DL50		14000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		

**Toxicité aiguë par inhalation**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CL50		124,7	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CL50	>	10000	ppmV
Durée d'exposition		6	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		



**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2019

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

Évaluation Evaluation/Classement	irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.
-------------------------------------	---

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Méthode		OCDE 429	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
Donnée non disponible.			

Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée			
L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.			

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>éthanol</b>	<b>64-17-5</b>	<b>200-578-6</b>
CL50		>	14000 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	EPA E03-05		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	<b>propane-2-ol</b>	<b>67-63-0</b>	<b>200-661-7</b>
CL50			9640 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

**Toxicité sur les poissons (chronique)**

Donnée non disponible.

**Toxicité pour les daphnies (aigüe)**

Donnée non disponible.

**Toxicité pour les daphnies (chronique)**

Donnée non disponible.

**Toxicité pour les algues (aigüe)**

Donnée non disponible.

**Toxicité pour les algues (chronique)**

Donnée non disponible.

**Toxicité sur bactéries**

Donnée non disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>propane-2-ol</b>	<b>67-63-0</b>	<b>200-661-7</b>
Type	BOD/COD		
Valeur		53	%
Durée		5	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage: n-octanol/eau**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>propane-2-ol</b>	<b>67-63-0</b>	<b>200-661-7</b>
log Pow		0,05	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Donnée non disponible.

**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**12.7 Autres informations****Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2019

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	33
Numéro ONU	UN1993
Nom technique	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
Sources de danger	éthanol
Disposition spéciale 640	640D
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

### 14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1993
Nom et description	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	ethanol Bis(2-ethylhexyl) maleate
EmS	F-E, S-E
Étiquettes	3
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1993
Nom et description	Flammable liquid, n.o.s.
Sources de danger	ethanol Bis(2-ethylhexyl) maleate
Étiquettes	3

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**Nom commercial :** Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2019

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Règlements UE

#### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

#### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3, 40

#### **DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E2, P5b

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

#### **RÈGLEMENT (UE) N o 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides**

Maléate de bis(2-éthylhexyle) 9 % en poids

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### **Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

### **Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 643881